

Principaux chiffres du mois de janvier 1994

Météorologie

La douceur hivernale s'est prolongée également en janvier, où l'on a enregistré une température moyenne supérieure de l'ordre de 3,3°C à la normale (3,5°C au lieu de 0,2°C). Plus d'heures de soleil aussi : 71, contre les 54 de la normale 1931-1960. Quant aux précipitations, elles se sont maintenues, pour une fois, dans les valeurs habituelles : 71 mm d'eau tombée (mais pas de neige !) par rapport aux 64 de la normale 1901-1960.

Population résidente

En janvier, la population résidente du canton a augmenté de 201 personnes et se chiffre à 391 377 à la fin du mois (dont 303 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 187 personnes (arrivées dans le canton : 2 059, dont 126 saisonniers; départs : 1 872, dont 5 saisonniers) et d'un excédent des naissances (407) sur les décès (393) de 14 personnes.

En une année, la population résidente du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 5 081 personnes (+ 1,3 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 4 031) qu'à la population d'origine suisse (+ 1 050).

Marché du travail

A fin janvier, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 16 400. En un mois, leur nombre a progressé de 90. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 8,0 % à fin janvier (+ 0,1 % par rapport à décembre). La moyenne suisse se situe à 5,2 %; Genève suit les cantons du Valais (8,3 %) et de Vaud (8,1 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 499 en janvier contre 420 en décembre.

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin janvier, à 97 991, dont 69 024 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 712 frontaliers et 255 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1993, l'effectif total est en recul de 480 unités (- 0,5 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en hausse (+ 722) alors que les saisonniers (- 121) et les frontaliers (- 1 081), en particulier, accusent des baisses.

Construction de logements

La construction de logements neufs en janvier 1994 : 120 logements terminés (dont 3 villas), 339 autorisés (parmi lesquels 8 villas) et 16 requêtes déposées (dont 14 pour des villas).

24 février 1994

. / .

Bilan annuel : une baisse des logements construits (1 718 à fin janvier, contre 1 983 une année plus tôt). Compte tenu de ces nouvelles constructions en diminution ainsi que des démolitions et des transformations, le gain annuel total de logements faiblit sensiblement (1 669 contre 1 916); il porte le nombre de logements dans le canton à 192 413 unités. En ce qui concerne les projets, les plus immédiats ne manquent pas : de fin janvier 1993 à fin janvier 1994, 2 783 logements ont été autorisés (2 494 une année auparavant). En revanche, les requêtes déposées s'effondrent : 1 654 à fin janvier 1994 contre 3 089 à fin janvier 1993.

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en décembre à 211,7 millions de kWh (soit 0,1 % de plus qu'en décembre 1992); celle de gaz à 182,7 millions de kWh (soit 1,6 % de moins qu'en 1992), chauffage à distance non compris.

Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 251 867 à fin décembre 1993 (+ 379 en un an). A signaler que le nombre de voitures de tourisme (205 593) augmente légèrement par rapport à décembre 1992 (+ 26), alors que celui des véhicules à usage professionnel (camions et remorques, cars et tracteurs) est en diminution de 307 unités. Le nombre de motos (y compris les motocycles légers) augmente de 683 unités en un an pour s'établir à 24 529 à fin décembre 1993.

A l'aéroport de Cointrin, le nombre de passagers enregistré au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) augmente en décembre 1993 de 1,4 % (440 845 passagers contre 434 721 en décembre 1992). Le mouvement d'avions, au titre du même trafic, augmente également pour la même période de 0,8 % (8 159 contre 8 091 en décembre 1992).

Tourisme

En décembre, 56 621 hôtes (56 983 en décembre 1992), dont 47 311 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 127 289, contre 130 657 en décembre 1992. Quant au taux d'occupation des lits, il s'inscrivait à 29,9 % contre 31,0 % en décembre 1992.

Indice genevois des prix à la consommation

En janvier, l'indice progresse de 0,1 % et s'établit à 100,9 points (taux annuel : 3,1 % contre 3,3 % en janvier 1993). En février, l'indice progresse de 0,2 % et s'établit à 101,1 points (taux annuel : 2,6 % contre 3,4 % en février 1993).

Poursuites et faillites

En janvier, 10 923 réquisitions de poursuite ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites, contre 13 527 en janvier 1993. Au total pour l'année 1993, 175 889 réquisitions ont été enregistrées, contre 180 956 en 1992 et 164 858 en 1991. ■